

## Etude des zones inondables, cartographie ZIP, révision des PPRI des communes du bassin versant de la TÊT aval

<b>Objet :</b>	<b>Compte rendu de la réunion de démarrage du 20/01/2021</b>		
<b>Date et lieu de la réunion</b>	20 janvier 2021 en visioconférence		
<b>Rédacteur</b>	Emmanuel d'Ervau, BRLi		
<b>Date d'édition</b>	20 janvier 2021	<b>PJ</b>	Présentation BRLi de l'étude

**Liste des participants :**

Nom	Service-Fonction	Tel.	Mail		
<b>DDTM</b>					
Mme CATHALA	DDTM 66/Directrice adjointe				X
M. SCHLOSSER	DDTM 66/SER/PR		johann.schlosser@pyrenees-orientales.gouv.fr		X
M. ORIGNAC	DDTM 66/SER Adjoint au chef de service		philippe.orignac@pyrenees-orientales.gouv.fr		X
<b>SPC Méditerranée Ouest</b>					
Mme BEAUMEL	SPC MO		anne.beaumel@developpement-durable.gouv.fr		X
M. TOPIN	SPC MO		nicolas.topin@developpement-durable.gouv.fr		X
<b>Commune de Canet-en-Roussillon</b>					
M. LODA	Maire		infos@mairie-canet-en-roussillon.fr		X
M. PHILIPPE					X
M. GUILLEMART					X
M. BENASSIS	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire				X
M. SAUT	Adjoint au Maire				X
<b>Commune de Perpignan</b>					
M. PONS	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire		monsieur.le.maire@mairie-perpignan.com		X
Mme LAUGARO	Adjointe au Maire				X
<b>Commune de Bompas</b>					
Mme VALETTE	Service urbanisme		villedebompas@bompas.fr		X
<b>Commune de Sainte-Marie-la-Mer</b>					
M. SOURIBES	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire		cabmaire@saintemarielamer.com		X
M. DURANT	Conseiller municipal délégué				X
<b>Commune de Villelongue-de-la-Salanque</b>					

M. GAMEZ	2eme adjoint au Maire		mairie.villelongue.slque@wanadoo.fr		X
Mme DEFLANDRE					X
Mme MARTIN	Service urbanisme				X
M. VILA	Service urbanisme				X
<b>SMTBV</b>					
M. RIPELL	Directeur services techniques		david.ripoll@bassintet.fr		X
<b>Chambre d'agriculture</b>					
M. HALMA	Directeur adjoint		accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr		X
<b>Chambre de Commerce et d'Industrie</b>					
Mme COCHET	Conseillère environnement				X
			c.amiel@pyrenees-orientales.cci.fr; c.hupin@pyrenees-orientales.cci.fr		
<b>Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole</b>					
Mme FONDECAVE	Chargée d'études urbanisme		accueil.pmca@perpignan-mediterranee.org		X
M. LENFANT	En charge des schémas directeurs d'eaux pluviales		m.lenfant@perpignan-mediterranee.org		X
<b>Conseil Départemental</b>					
Mme MARTY	Service des ouvrages hydrauliques				X
			philippe.jacquet@cd66.fr; magali.rouge@cd66.fr		
<b>BRLi</b>					
M. JANSSEN	Directeur de projet BRLi				X
Mme BOSSCHAERT	Chef de projet BRLi	04 66 87 52 10	celine.bosschaert@brl.fr		X
M. D'ERVAU	Ingénieur d'études BRLi	04 67 87 81 75	emmanuel.dervau@brl.fr		X

<p><b>Déroulement de la réunion</b></p>
<p><b>Ordre du jour / Points abordés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Présentation du maître d'ouvrage et du bureau d'étude</i></li> <li>• <i>Présentation de l'étude et de la méthodologie</i></li> <li>• <i>Présentation du calendrier prévisionnel</i></li> </ul>
<p><b>Prises de parole</b></p> <p>La DDTM souligne l'importance des entretiens à programmer prochainement entre le bureau d'études et les collectivités et acteurs, afin de partager et de disposer d'un socle commun de connaissances. La DDTM indique que ses agents pourront également se joindre à ces entretiens si les collectivités le souhaitent.</p> <p>Cette étude, qui représente un volume financier important, outre l'élaboration des PPRi, peut également être utile</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux Gémapiens, par la prise en compte des zones de faiblesse que la modélisation pourra mettre à jour</li> <li>- aux gestionnaires routiers, par la compréhension des phénomènes d'inondation de voiries et des temps de retour à la normale</li> <li>- aux communes, pour la connaissance fine des phénomènes dans le cadre de la préparation et la gestion de crise.</li> </ul>
<p>M. LENFANT propose de mettre à disposition les études de PMMCU (schémas directeurs d'eaux pluviales).</p>
<p>M. HALMA demande si l'étude va permettre de préciser ou modifier les règles concernant la possibilité de réaliser des bâtiments agricoles en zone inondable en fonction de l'aléa</p> <p>Réponse DDTM - l'étude va permettre de définir les aléas en tenant compte des dernières connaissances et techniques de modélisation. L'élaboration des PPRi et de leur règlement auront pour base les évolutions réglementaires récentes, et s'appuieront sur la doctrine du PGRI.</p>
<p>M. HALMA indique que les agriculteurs, qui ont une très bonne connaissance de terrain des phénomènes d'inondation, pourraient être associés aux enquêtes.</p> <p>Réponse BRLi : dans le cadre des entretiens avec les communes, il est prévu que les personnes ressources ayant une bonne connaissance de terrain soient identifiées et éventuellement contactées en complément.</p>
<p>M. LENFANT demande quels points d'étape/validation seront réalisés au cours de l'étude. Il souhaite notamment un point d'étape pour partager les hypothèses et données en entrée du modèle hydraulique (hydrologiques notamment) avant de faire tourner le modèle.</p>

Réponse DDTM : la DDTM est plutôt favorable à cette proposition, souhaite être transparent sur la démarche, et va étudier les modalités de cette étape.

#### **Actions à venir**

La DDTM et BRLi transmettent aux communes les questionnaires permettant de préparer les entretiens.

Les communes indiquent leur disponibilité à BRLi pour une prise de rendez-vous sur une demi-journée entre le 1<sup>er</sup> le 12 février.

